



Traité International contre la pollution plastique : Les ONGs déterminées à obtenir un traité ambitieux

Communiqué de presse | 02.12.2024 | Pour diffusion immédiate

La cinquième réunion du Comité intergouvernemental de négociation (INC-5) pour un traité visant à mettre fin à la pollution plastique s'est conclue hier soir à Busan (Corée du Sud) sans parvenir à un accord, nécessitant une session supplémentaire (INC 5.2) pour résoudre les points de blocage.

Malgré le soutien majoritaire en faveur de mesures ambitieuses, les discussions ont été freinées par les intérêts d'une minorité d'états ayant de grands intérêts économiques liés au pétrole, retardant des avancées cruciales comme la réduction de la production de plastique, l'élimination des substances nocives et la mise en place de financements adaptés.

Il est à noter que 220 lobbyistes représentants de l'industrie fossile et chimique étaient présents sur place afin de faire pression sur les négociateurs. Pendant ce temps, les observateurs (scientifiques, ONGs, Populations autochtones) se voyaient refuser l'accès aux salles de négociations, les empêchant ainsi de voir leurs messages ambitieux être reflétés dans le texte final.

Nos ONGs gardent malgré tout pleine confiance dans la réalisation d'un traité ambitieux, notamment grâce à de nombreux pays qui ont élevé leur voix pour exiger un traité respectant le principe érigé lors de la cinquième Assemblée des Nations unies pour l'Environnement : adopter un texte juridiquement contraignant et englobant toute la chaîne de valeur du plastique. Des pays comme le Panama ont fait, à plusieurs reprises, des interventions marquantes qui peuvent avoir un impact sur la qualité du texte à adopter.

Lors de la plénière finale, des pays toujours plus nombreux, dont le Rwanda, représentant à lui seul 85 pays, ont exprimé leur soutien à une stratégie ambitieuse visant à réduire la production mondiale de plastique, suscitant des tonnerres d'applaudissements. C'est ce type de messages diplomatiques essentiels, témoins du soutien important pour un traité ambitieux, qui peut donner confiance.

Nos ONGs ne sous-estiment malgré tout pas les difficultés à surmonter car de très nombreuses résistances restent à lever pour garantir un avenir qui tient compte de la protection de l'environnement, des droits humains et de la santé.

C'est pourquoi nos ONGs, ainsi que tous les membres du mouvement international Break Free From Plastic dont nous sommes membres vont continuer à travailler avec pugnacité pour obtenir un traité ambitieux.

Le risque d'un traité trop vague ou trop généraliste renverrait les modalités effectives à des COP (Conference of Parties) dont les exemples récents (l'échec de la COP 29 à Bakou) nous ont montré les limites.

Nos ONGs No Plastic in My Sea, Surfrider Foundation et Zero Waste France vont ainsi continuer à travailler avec les négociateurs français et européens afin qu'ils maintiennent la pression nécessaire à l'obtention de ce texte lors d'une prochaine session de négociations, idéalement début 2025.

À propos du Traité mondial sur les plastiques :

Le 2 mars 2022, les Nations Unies ont approuvé un accord historique visant à créer le tout premier traité mondial sur la pollution plastique, adopté à l'issue de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA 5.2). Le mandat, intitulé "Mettre fin à la pollution plastique : Vers un instrument international juridiquement contraignant", permet de négocier un traité qui couvrira des mesures tout au long du cycle de vie du plastique. Un comité international de négociation (CIN) est chargé de rédiger le traité d'ici fin 2024.

Le Cp envoyé par le mouvement Break free from plastic [se trouve ici](#).

A propos de No Plastic In My Sea

No Plastic In My Sea : fondée par des citoyens, des amoureux de la mer, des parents soucieux de ne pas laisser une dette environnementale à leurs enfants, l'association No Plastic In My Sea agit contre toutes les formes de pollution plastique et microplastique et contre les risques sanitaires dus à notre surexposition au plastique. Elle conjugue actions de plaidoyer pour réduire les plastiques inutiles et toxiques, mobilisation et promotion des solutions alternatives pertinentes.

A propos de Surfrider Foundation Europe

L'ONG Surfrider Foundation est un collectif d'activistes positifs qui agit concrètement sur le terrain au quotidien pour transmettre aux générations futures un Océan préservé. Notre mission : Porter haut et fort la voix de l'Océan ! Nos armes ? Sensibiliser et mobiliser les citoyens, enfants comme adultes (notamment grâce à 48 antennes bénévoles dans toute l'Europe), utiliser notre expertise scientifique pour porter des actions de lobbying et transformer les entreprises. Découvrez l'association sur <https://surfrider.eu/> ou via [cette vidéo](#)

A propos de Zero Waste France

Zero Waste France est une association citoyenne, créée en 1997, qui milite pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources à travers plusieurs types d'actions :

- *Influencer les décideurs politiques français et européens pour la création de nouvelles lois plus ambitieuses sur la réduction des déchets*
- *Dénoncer et intenter des actions en justice contre les organisations qui ne respectent pas leurs obligations juridiques*
- *Soutenir et accompagner les acteur-ices de terrain, tel-les que les collectivités et les associations locales*
- *Informer les citoyen-nes des enjeux, notamment réglementaires, liés à la prévention et à la gestion des déchets.*

CONTACT :

No Plastic In My Sea :

Muriel Papin | Déléguée Générale | 06 07 14 76 02 | contact@noplasticinmysea.org

Camille Wolff { Chargé de campagne plastique [06 51 96 02 33 |
coordination@noplasticinmysea.org

Surfider Foundation

Lionel Cheylus | Responsable relations médias | 06 08 10 58 02 | lcheylys@surfrider.eu

Zero Waste France

Manon Richert - Responsable communication de Zero Waste France
07 52 02 59 70 | manon.richert@zerowastefrance.org